Image not found or type unknown

Probleme facturation erreur de comptabilité devons nous regler?

Par **thierry_79**, le **01/09/2014** à **12:07**

bonjour

je résume une situation
nous sommes des particuliers

l'année dernière nous avons signé un devis de prestation de service Tout est Ok

verbalement les reglements de ce services se fesait en 3 parties.

Courant janvier nous avons recu une 1er facture que nous avons reglé sans soucis

en Avril nous avons recu une 2 ieme facture où il y a d'ecrit Facture finale
Mon amie et moi meme nous sommes interrogé car vu la somme il y avait peu , nous avons pensé a une erreur de leur part. nous avons laissé, nous avons réglé cette facture sans soucis pensant que tout était termine et réglé

Fin Aout nous recevront une facture surprise
pour le montant restant a régler .

Donc nous voulons savoir si nous pouvons pas profité quand même de l'erreur ?
sommes nous dans l'obligation de régler cette facture ? alors que la 2 ieme facture il y avait d'écrit "facture Finale"

Par **thierry_79**, le **02/09/2014** à **15:02**

bonjour
pas de reponse?

Par **Visiteur**, le **02/09/2014** à **16:18**

Bonjour,
l'erreur semble grossière ? en regard de la somme sur la facture dite "finale" ? Je pense qu'un juge y verra surtout votre mauvaise foi ! A mon sens; payer ce que vous devez ! ce sera bien plus simple pour tout le monde.

Par **thierry_79**, le **02/09/2014** à **16:31**

Pas de soucis, on se renseignait si l'on pouvait pas profiter de l'erreur

Merci de votre reponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés